

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS****Du Syndicat Le Lac de Vassivière en séance du 09 janvier 2026**

Nombre de voix des 22 membres titulaires	60
Nombre de voix titulaires présents	23
Nombre de voix suppléants présents	0
Nombre de voix pour les pouvoirs	14
Nombre de voix total	37
Date de la convocation	31/12/2025
Certifié exécutoire le	15/01/2026
Date d'affichage	15/01/2026
Envoyé en préfecture le	15/01/2026

CS-01/26

Le Comité Syndical s'est réuni le vendredi neuf janvier deux mille vingt-six à neuf heures trente, en salle de réunion des bureaux du Syndicat à Ile de Vassivière 87120 Beaumont du Lac, sous la présidence de Mme PLAZANET Mélanie, Présidente.

Monsieur SIMONS Benjamin a été désigné secrétaire de séance.

Membres Titulaires présents avec vote :

M. BAUDEMONT Dominique (1 voix), Mme DEFEMME Catherine (3 voix), M. DETOLLE Alain (1 voix), M. LEGER Jean-Luc (3 voix), Mme MARQUES Evelyne (1 voix), Mme MICHON Marie-Hélène (5 voix), Mme PLAZANET Mélanie (5 voix), M. RABETEAU Raymond (1 voix), M. ROUGIER Serge (1 voix), M. SIMONS Benjamin (1 voix), M. SUDRON Frédéric (1 voix).

Membres excusés ayant donné pouvoir : M. ESTERELLAS Philippe (1 voix) à M. DETOLLE Alain, M. GUERIN Guillaume (5 voix) à Mme PLAZANET Mélanie, M. JUSTINIEN Rémi (5 voix) à Mme MICHON Marie-Hélène, Mme SIMONET Valérie (3 voix) à Mme DEFEMME Catherine.

Objet : Retrait de la Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest

Par délibération 2025/10/11 en date du 14 octobre 2025, la Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest a délibéré afin de demander son retrait du Syndicat Le Lac de Vassivière.

Considérant l'avis défavorable de la commune de Royère de Vassivière sur cette décision étant précisé qu'elle représente 50 % du lac, et qu'elle finance la cotisation de la Communauté de Communes par l'intermédiaire de l'attribution de compensation,

Considérant que le Syndicat a répondu à la demande de clarification des finances et de la stratégie touristique,

Au vu du contexte budgétaire des collectivités publiques, il apparaît déraisonnable de se priver de l'implication de la Région sur ce territoire,

Considérant l'approche des élections municipales,

Considérant l'impact économique et touristique très important des activités du lac sur la commune et sur l'ensemble du Limousin,

La Présidente demande de se prononcer sur le retrait de la Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, vote à 0 voix pour, 37 contre, 0 abstention :

- Le Comité Syndical refuse donc le retrait de la Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest du Syndicat Le Lac de Vassivière.

Fait à Beaumont du Lac, le 15/01/2026
La Présidente Mélanie PLAZANET

**REÇU EN PREFECTURE**

le 15/01/2026

Application agréée E-legalite.com